

Conditions Générales de Vente

Table des matières

Désignation.....	2
Objet et champ d'application	2
Devis et attestation.....	2
Prix et modalités de paiement	3
Prise en charge.....	3
Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation.....	3
Programme des formations	4
Propriété intellectuelle et droit d'auteur.....	4
Informatique et libertés	4
Loi applicable et attribution de compétence	5
Réclamations et Médiation.....	5
Modifications des Conditions Générales de Vente (CGV).....	5
Engagements Qualité et Certification Qualiopi.....	5

Désignation

La société ENJEU DEVELOPPEMENT désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 8 rue de la Tuilerie 83210 La Farlède.

ENJEU DEVELOPPEMENT met en place et dispense des formations aux particuliers et aux personnes morales, en inter et intra entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat, en individuel ou en collectif, en présentiel ou en e-learning (à distance).

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société ENJEU DEVELOPPEMENT
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent aux prestations de formation réalisées par la société ENJEU DEVELOPPEMENT auprès de clients professionnels et particuliers. Pour les clients professionnels, les formations font l'objet de conventions de formation conformément aux dispositions du Code du travail. Pour les clients particuliers (consommateurs), les formations font l'objet de contrats de formation professionnelle, régis notamment par les articles L6353-3 à L6353-7 du Code du travail. Certaines dispositions spécifiques aux clients professionnels et aux clients particuliers sont précisées ci-après. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, notamment sur ses conditions générales d'achat, pour les clients professionnels.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société ENJEU DEVELOPPEMENT s'engage à fournir un devis, un contrat ou une convention de formation au client. Ce dernier est tenu d'en retourner à la société un exemplaire renseigné, daté et signé.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société ENJEU DEVELOPPEMENT, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont exonérés de TVA. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation. Si un acompte est demandé, celui-ci sera indiqué sur la convention de formation, ainsi que les modalités de paiement.

Conformément à l'article L6353-5 du Code du travail, le client particulier dispose d'un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat de formation pour exercer son droit de rétractation. Il peut exercer ce droit par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout moyen permettant d'attester de sa date d'envoi. Aucune somme ne peut être exigée du client particulier avant l'expiration de ce délai. En cas d'exercice du droit de rétractation dans les délais, aucune somme n'est due.

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux formations ayant débuté avec l'accord du client avant la fin du délai de 14 jours.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société ENJEU DEVELOPPEMENT ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Annulation à l'initiative de l'organisme de formation :

L'organisme de formation se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant. Le client en est informé dans les meilleurs délais. En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société ENJEU DEVELOPPEMENT ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail ou par courrier.

Toute annulation par le bénéficiaire doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contact@enjeudev.com ou par courrier recommandé au siège de ENJEU DEVELOPPEMENT.

Conditions applicables aux clients professionnels :

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début de la formation

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

En cas d'inexécution de la prestation de formation après le début de celle-ci, du fait du stagiaire ou de l'entreprise cocontractante, et en dehors d'un cas de force majeure (cause irrésistible et imprévisible), 100 % du coût de la formation restera due à l'organisme de formation.

Le coût de la formation ne pourra alors pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Conditions applicables aux clients particuliers :

Conformément à l'article L6353-7 du Code du travail, en cas d'abandon en cours de formation, seules les prestations effectivement dispensées sont dues, au prorata temporis.

Toute annulation avant le début de la formation doit être notifiée par écrit

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 15 jours avant la date de la formation.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données personnelles le concernant.

Le client est informé qu'afin d'assurer le suivi de son dossier, l'organisme de formation utilise le système Formdev où les Données Personnelles peuvent être stockées. Formdev ne fait, néanmoins, aucune utilisation des Données Personnelles.

Dans le cadre de la formation à distance, le stagiaire et le client sont informé qu'afin d'assurer la prestation de formation, l'organisme de formation peut utiliser les systèmes suivants :

- Microsoft Team
- Zoom
- 360 learning
- Onlineformapro
- La plateforme de signature Bienvenue Formation ou Form.dev

Où les Données Personnelles peuvent être stockées.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'organisme de formation s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du stagiaire,

à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par la loi française.

Pour les clients professionnels, tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes relève de la compétence exclusive des tribunaux de Toulon, après tentative de résolution amiable.

Pour les clients particuliers, les règles légales de compétence territoriale s'appliquent.

Réclamations et Médiation

En cas de réclamation concernant une prestation de formation, le client peut soumettre sa demande à ENJEU DÉVELOPPEMENT par email à l'adresse contact@enjeudev.com ou par courrier recommandé à l'adresse : 8 Rue des Tuilerie 83210 La Farlède.

ENJEU DÉVELOPPEMENT s'engage à accuser réception de la réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables et à y répondre dans un délai de 30 jours ouvrables.

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.612-2 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

<http://www.mediateur-consommation-smp.fr>

Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez

Modifications des Conditions Générales de Vente (CGV)

ENJEU DÉVELOPPEMENT se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment. Ces modifications seront applicables à toutes les commandes passées après leur publication sur le site internet ou après notification envoyée au client par email.

Le client sera informé de toute modification significative et devra accepter les nouvelles conditions avant de valider une nouvelle commande.

Engagements Qualité et Certification Qualiopi

ENJEU DÉVELOPPEMENT, certifié Qualiopi pour les « Actions de formation », s'engage à respecter les critères de qualité des prestations de formation professionnelle continue définis par le Référentiel National Qualité.

Dans ce cadre, nous nous engageons à :

Suivre et évaluer la progression pédagogique des stagiaires.

Mettre en œuvre des actions d'amélioration continue basées sur les retours d'expérience et les évaluations de satisfaction.

V. 14/04/2026

Assurer l'accessibilité des formations et leur adaptation aux besoins des participants.

Nous mettons tout en œuvre pour garantir la satisfaction des clients et assurer la conformité des formations aux exigences légales et réglementaires en vigueur.